

Travailler en sécurité avec une tronçonneuse



Les tronçonneuses, appelées également scies à chaîne, sont des équipements utiles et efficaces pour couper du bois. Mais, qu'elles soient utilisées au travail ou par des particuliers, ces machines sont dangereuses : chaque année, des accidents graves surviennent lors de l'utilisation de tronçonneuses¹. L'observation des prescriptions de sécurité particulières à leur emploi est donc primordiale.



Toute personne qui travaille pour la première fois avec cette machine doit être informée et formée, au besoin par le vendeur ou une autre personne compétente. L'idéal est de participer à un stage de formation. S'agissant d'un équipement dangereux, il ne devrait pas être utilisé par des jeunes (mineurs d'âge, apprentis, étudiants, stagiaires, ...). L'élagage et l'abatage d'arbres par des jeunes travailleurs sont d'ailleurs expressément interdits par le code du bien-être au travail (titre VIII – chapitre II).

Avant la première utilisation, lire attentivement et intégralement la notice d'emploi. Les instructions du fabricant détaillent toutes les mesures de sécurité à observer pour éviter ou se protéger contre les risques spécifiques liés à l'emploi de tronçonneuses. Si vous avez perdu la notice, il est en principe possible de la retrouver sur internet. Faites donc cet effort, cela en vaut la peine.

Les risques

Le risque principal est bien sûr celui de se blesser par la chaîne en mouvement. Mais ce n'est pas le seul.

S'il s'agit d'une machine à essence, il ne faut pas oublier que ce carburant est extrêmement inflammable. Arrêtez donc le moteur avant de faire le plein et attendez quelques minutes qu'il refroidisse : de l'essence peut déborder, couler sur le moteur chaud ou l'échappement et s'enflammer. Faites le plein uniquement à un endroit bien aéré. Si vous avez renversé du carburant, essayez immédiatement la machine. Si de l'essence a coulé sur vos vêtements, changez-vous sans tarder.

Les vapeurs et les fumées dégagées par une machine à essence sont toxiques : elles peuvent notamment contenir des hydrocarbures imbrûlés, du benzène et du

monoxyde de carbone. Evitez dès lors d'utiliser une tronçonneuse dans les endroits clos, renfermés ou mal ventilés, comme des fossés ou des dépressions de terrain. Cela vaut également pour les opérations de maintenance, d'entretien ou de réglage qui nécessitent la mise en marche de l'équipement.

S'il s'agit d'une tronçonneuse électrique, les mesures de sécurité sont les mêmes que pour toute machine électrique. Vérifiez notamment avant chaque utilisation l'absence de détérioration ou de blessure du cordon électrique et de l'allonge.

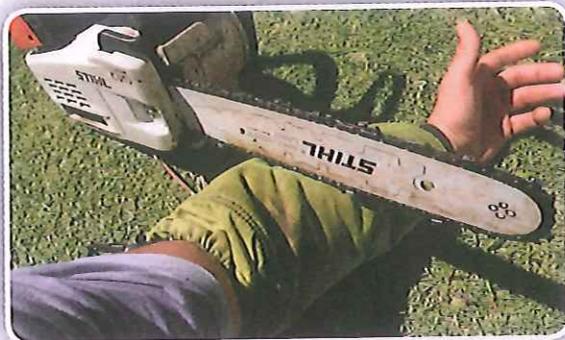
Rappelez-vous aussi que les poussières de bois sont cancérogènes. En cas de dégagement de poussières, par exemple lors de la coupe de bois sec, portez un masque anti-poussières.

L'utilisation d'une tronçonneuse est à considérer comme un travail dangereux. L'opérateur ne doit donc jamais être seul mais à portée de voix d'autres personnes².

Attention : les protections auditives et le bruit de la machine peuvent empêcher d'entendre les cris et signaux sonores signalant un danger.

Avant le travail

Assurez-vous que votre machine soit en parfait état. Avant de commencer, vérifiez notamment la tension de la chaîne en la soulevant légèrement (machine à l'arrêt bien sûr) : elle ne peut être ni trop tendue, ni détendue. Reportez-vous donc aux prescriptions du fabricant. Si la chaîne est détendue, resserrez-la avec le tendeur de chaîne. Vérifiez également le fonctionnement des organes de sécurité comme le frein de chaîne.



Le port de manchettes anti coupures est vivement recommandé.

Equipements et vêtements de protection

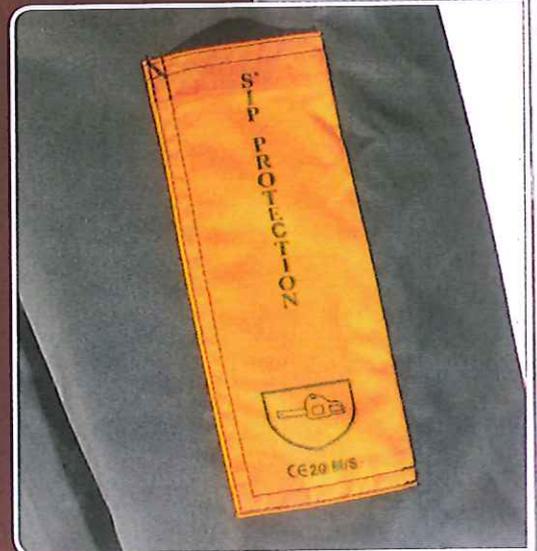
L'utilisateur d'une tronçonneuse doit porter les équipements et vêtements de protection suivants :

- chaussures de sécurité avec garniture anti-coupure, semelle antidérapante et calotte en acier
- casque avec visière de protection du visage contre les projections de copeaux, sciures ou autres objets
- coquilles de protection auditive
- gants robustes
- au minimum un pantalon anti-coupure : ce vêtement est constitué d'un tressage de fils nylon qui en se coinçant dans la chaîne sont capables de la bloquer instantanément.

Le port de manchettes anti-coupure est très vivement recommandé, dans la mesure où elles limitent grandement l'éventualité de se trancher une artère de l'avant-bras...

Les vêtements doivent être fonctionnels et garantir une liberté totale. Porter des vêtements bien ajustés, avec garnitures anti coupures. L'ensemble du corps doit être protégé contre les projections et les griffures : il faut donc éviter le port de manches courtes, et certainement, ne jamais travailler en T-shirt, singlet ou, pire, torse nu. L'idéal est le port d'une combinaison complète.

Les vêtements et gants de protection pour les utilisateurs de scies à chaîne doivent être conformes à la norme européenne EN 381. Ils portent un logo figurant une tronçonneuse. La norme prévoit 4 classes de protection (de 0 à 3) en fonction de la vitesse de la chaîne.



// EQUIPEMENTS DE TRAVAIL



Une chaîne parfaitement aiguisée est également un atout sécurité.

et faites en sorte, notamment lors de l'ébranchage, que le nez du guide-chaîne ne touche pas accidentellement une branche. Le rebond peut également se produire si la chaîne est brièvement coincée dans la coupe, au niveau de la tête du guide-chaîne.

Si la chaîne touche un corps étranger, par exemple noyé dans le bois, elle peut se coincer et projeter la machine, en arrière vers l'utilisateur : c'est le

contrecoup. Faites notamment attention à ne pas utiliser une tronçonneuse à proximité de grillages, de clôtures ou dans des zones où vous risquez de trouver des déchets. Si vous sciez du vieux bois comme des planches ou des piquets, assurez-vous de l'absence d'éléments métalliques tels que clous, fils, etc.

Bernard Deboyser

Référence

1. Voir notamment notre Edito du n° 137

La zone de travail doit être sûre : faire particulièrement attention sur un sol glissant, mouillé, couvert de neige ou de verglas mais aussi aux racines, souches ou autres obstacles qui peuvent représenter un risque de trébuchement. Ne tolérez pas la présence d'autres personnes ou d'animaux dans votre zone de travail.

Pour le transport de la scie et le travail dans différentes situations reportez-vous également aux prescriptions du fabricant. Cet article n'est qu'un résumé des principales mesures de sécurité. Sa lecture ne peut en aucun cas suffire.

Rebond et contrecoup

La plupart des accidents sont provoqués par un « rebond » : la tronçonneuse est brusquement projetée vers l'utilisateur en décrivant un mouvement incontrôlé. Ceci se produit lorsque quelque chose entre en contact avec la « zone de rebond », c'est-à-dire la moitié supérieure du nez du guide-chaîne. Celui-ci cherche alors à remonter et la tronçonneuse est projetée vers l'arrière par la vitesse de rotation de la chaîne. Dès lors, évitez de scier avec le nez du guide-chaîne

Mardi 9 décembre 2014

JOURNÉE D'ÉTUDE ANNUELLE QUOI DE NEUF ?

Une journée pour actualiser vos connaissances, suivre l'évolution de la législation et répondre à vos interrogations.

PROGRAMME :

Thèmes abordés

- Les modifications de la surveillance de la santé et de la tarification des SEPP
- La nouvelle législation risques psychosociaux au travail
- Incendie, nouvelle législation : de l'analyse des risques à la formation du personnel en passant par le service interne de lutte contre l'incendie
- Le traitement des accidents - accidents bénins - recyclage des secouristes
- L'enregistrement des travailleurs sur chantier
- Tous les plus que vous devez savoir :
 - La norme EN 1090 : Structures en acier et en aluminium - évolution ou révolution ?
 - Règlement CLP - fin de la période transitoire
 - Nano registre
 - Le futur des normes ISO 9001 - 14001 - 18001

LIEU :

Hotel Ibis Styles Meeting Center
Louvain-la-Neuve (ex Mercure)

Renseignements & Inscription :
Tél : 010 45 65 61
info@vidyas.be

LA JOURNÉE IDÉALE POUR LE RECYCLAGE OBLIGATOIRE DES CONSEILLERS EN PRÉVENTION

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

